Travailler plus pour gagner moins : Les DRH de gôche veulent supprimer 3 jours fériés chrétiens

écrit par Christine Tasin | 2 juillet 2012



Ça fait un moment que ça les titille tous, de Raffarin qui a inventé de nous faire récupérer le <u>lundi de Pentecôte</u> à Delanoë qui <u>clame</u> à qui veut l'entendre qu'il n'est absolument pas normal de ne pas remplacer quelques jours chrétiens par des jours correspondant aux fêtes musulmanes et juives, en passant par la commission Stasi et <u>Eva Joly</u>, ils s'y entendent tous pour faire disparaître nos <u>traditions</u>, nos occasions de faire la fête entre amis ou avec la famille et

surtout pour favoriser le remplacement de population de notre pays.

Et voilà que les <u>DRH</u> en personne, s'y sont mis lors des assises annuelles de leur association, l'ANDRH, consacrées aux thèmes de la compétitivité et de la diversité (tiens, tiens...) en présence de Michel Sapin, le Ministre du travail.

En effet, l'association des DRH propose carrément de « neutraliser » 3 de nos jours fériés chrétiens, jeudi de l'ascension, lundi de Pentecôte et 15 août par des jours « mobiles » qui seraient pris au choix par les salariés et permettraient aux musulmans et juifs de célébrer leurs propres fêtes religieuses.

L'arnaque est tellement énorme que l'on se demande si les syndicats et les salariés vont avaler ce piège à gogos... Certes, ils ont élu Hollande, le pire est donc possible en France, et j'entends déjà quelques bonnes âmes se réjouir, au nom de la liberté individuelle, de

pouvoir prendre 3 jours quand ça vous arrange et non quand ça tombe du ciel pour tout le monde au même moment. Certes, ça ressemble à un bonus. Certes ça a le goût de la liberté, mais nos grands-parents vous diraient que lorsqu'on vous propose de l'orge grillé à la place de café et du rutabaga à la place de pomme de terre, ça pue. Ça pue les restrictions. Ça pue, tout simplement, et c'est un signal supplémentaire de la nécessité de RESISTER.

Parce que, quand même, les Français sontils déjà si abrutis qu'ils ne verront pas la manoeuvre ?

On rappellera au préalable que l'argument des fêtes musulmanes et juives ne tient pas pour deux excellentes raisons. Une de déontologie : comment la France, pays d'héritage chrétien qui a remplacé la bête sacrifiés (hostia en latin) par son équivalent symbolique (hostie, pain sans levain) pourrait-elle mettre à l'honneur une <u>fête de l'égorgement</u>, pratique

Ensuite, malheureusement, le législateur a déjà anticipé et résolu le problème puisque le service public prévoit des autorisations d'absence, avec ou sans récupération, pour fêtes religieuses. « Fêtes religieuses. Des autorisations d'absence peuvent être accordées, sous réserve des nécessités de service, aux agents de confessions arménienne, bouddhiste, juive, musulmane ou orthodoxe lors de certaines fêtes dès lors qu'elles interviennent un jour travaillé. Une circulaire précise chaque année pour la fonction publique d'État les dates des fêtes qui peuvent donner lieu à autorisations d'absence. »

Et les entreprises n'ont pas vraiment le choix, si elles refusent des autorisations d'absence pour raisons religieuses elles peuvent être poursuivies pour discrimination…

Bien entendu, comme ces jours fériés supplémentaires sont accordés pour

raisons religieuses, les athées et les chrétiens sont les dindons de la farce, bénéficiant de moins de congés que les autres. La logique dans un état laïque serait que, pour des raisons personnelles, religieuses, familiales ou autres, chacun puise dans son quota de RTT ou de congés annuels pour compenser une absence nécessaire. Que l'Etat prenne en compte une spécification religieuse et introduise des dérogations pour motifs religieux revient à installer de fait le communautarisme au sein des services publics.

Alors, quel est l'intérêt des DRH de faire cette sulfureuse demande de faire disparaître 3 de nos jours fériés traditionnels ? Philanthropie ? Générosité ? Vous allez me rire au nez et vous aurez raison.

A qui profite le crime ?

Qui dit DRH, dit, d'abord et forcément, intérêt des entreprises.

Le premier intérêt est de faire disparaître, de fait, 3 de nos conquêtes, nos jours fériés inaliénables, qu'on croyait intouchables, qui nous permettaient de prévoir réunions de famille ou périples amicaux avec la certitude que la majorité des gens concernés serait libre, pour les remplacer par… des RTT.

En effet, quoi de plus difficile à faire disparaître qu'un jour férié ? On l'a vu avec le lundi de Pentecôte, que les Français s'obstinent à vouloir chômer, même s'ils doivent dans leur immense majorité rattraper les heures.

Or, quoi de plus facile à faire disparaître qu'un jour de RTT ? Il suffit de parler de la crise, de la dette, des difficultés de l'entreprise… et hop ! Un jour de moins, le jour de « congé pour convenance personnelle censé remplacer le jeudi de l'ascension ». Puis, quelques mois après, la crise s'aggravant, forcément, on fera miroiter aux salariés qu'entre sacrifier un ou deux jours

supplémentaires de convenance personnelle et le chômage ils n'ont guère le choix. Et hop ! A nouveau un ou deux jours de moins. On aura réussi, sans le dire, à faire travailler tout le monde 3 jours de plus, pour pas un centime de plus, pour le plus grand plaisir des Parisot et compagnie.

Il faut dire qu'en sus de cette perspective à plus ou moins long terme, la perspective à court terme est grisante : finis ces ponts qui désorganisent les mois de mai, juin et août. Finies ces baisses de rentabilité et de productivité !

Pour qui nous prennent-ils ? Croient-ils que nous sommes assez sots pour croire que les 3 dates choisies le sont au hasard ? Croient-ils que nous pensions une seconde qu'ils veulent respecter Pâques et Noël ? Que nenni. C'est que les 3 jours qu'ils nous proposent sont ceux qui permettent au salarié d'oublier un peu l'entreprise, de penser à lui, de profiter du soleil, de puiser dans ses

jours fériés ou de RTT pour prendre du bon temps. Et cette proposition est bien complémentaire de la croisade d'une Parisot contre les 35 heures, pour le retour aux 39 heures. Exit les RTT. Exit les ponts. Exit cette insupportable liberté du travailleur.

Et puis, on gardera le meilleur pour la fin. Il s'agit bien, évidemment, d'installer le plus vite possible le remplacement de population et de civilisation dans notre pays.

Quand on sait que Michel Yahiel, viceprésident de l'ANDRH a été nommé conseiller « travail, emploi et protection sociale » de François Hollande à l'Elysée… on en a des sueurs froides. Quand on sait que le Président de l'ANDRH est Jean-Christophe Sciberras, qui a succédé à ce poste à Michel Yahiel, et qui, de 1991 à 1993, fut conseiller technique de Martine Aubry, ministre du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle qui a permis l'annualisation et la flexibilité pour se mettre les entreprises dans la poche aux dépens du travailleur, on transpire à grandes eaux.

Et que dire quand on découvre les intérêts du même Sciberras ? « Comment fait-on pour s'organiser sur le rythme d'une religion dominante qui n'est plus celle de la France d'aujourd'hui? Comment combiner organisation de l'entreprise et convictions profondes de chacun? La France est diversifiée, on a fait venir des gens pour qu'ils travaillent, on a besoin de tout le monde », estime le président de l'ANDRH qui cite l'exemple de salariés musulmans qui, pendant le ramadan, ne peuvent « partager des moments de convivialité lors déjeuners » lors de périodes formation. « C'est embêtant, il y a des choses à faire pour s'adapter« . Et il mettre en place propose de indicateurs permettant de mieux mesurer la place des minorités visibles et s'y adapter... afin de supprimer le sentiment de « discrimination » de certains

salariés. Sciberras propose même des lois et règlements du travail différents selon les régions, comprenez, selon qu'il y a une forte population musulmane ou pas.

Bref, la prise en compte d'une spécificité musulmane et la fin de l'égalité pour tous qui est, pourtant, constitutionnelle. Enfin, était…

En supprimant NOS jours fériés sous prétexte de prendre en compte la DIVERSITE, on introduit de fait la société multiculturelle que l'UMPS travaille à nous imposer depuis trente ans et que la Commission européenne appelle de ses vœux. D'ailleurs l'idée se fait jour peu à peu, le Portugal a déjà renoncé, avec la complicité de l'Eglise catholique. On constatera qu'en France également Mgr Bernard Podvin, porteparole de la Conférence des évêques de France le dit : «les catholiques ne se sentent nullement propriétaires d'un calendrier». «La République est laïque. C'est elle qui, en fonction du droit du travail, a posé les jours fériés. La

signification religieuse, nous y sommes attachés, mais le respect de la diversité, c'est certainement une des sources de paix de la société». Retour à la vieille alliance du goupillon et des possédants...

Ils sont tous en train de nous préparer un bond en arrière d'un siècle, main dans la main, patrons des grandes entreprises roulant sur l'or (ce ne sont pas les petits patrons des PME qui peuvent se permettre d'avoir des DRH...), église catholique et responsables musulmans. Comment mieux maîtriser des ouailles putatives que lorsqu'elles sont démoralisées et mécontentes de leur sort en ce bas monde ? Comment mieux maîtriser les salariés qu'en faisant peu à peu disparaître leurs repères, leurs traditions, leur sentiment d'appartenance à une histoire, à un peuple, à un héritage ? Comment mieux maîtriser les salariés qu'en les obligeant à prendre en compte les héritages et traditions de gens venus d'ailleurs, mis sur le même

plan que les leurs ? Comment mieux les obliger à renoncer, aussi, forcément à leurs acquis sociaux et à leur identité ?

Voilà les projets monstrueux qui se cachent sous cette proposition de remplacement du bon grain par de l'ivraie avec un discours plein de bons sentiments... Mais rappelez-vous, quand les ersatz arrivent, ça pue et il est temps d'entrer en Résistance.

Christine Tasin